

Disparition

Ernest Tomo est décédé hier

ESSONE-NDONG
Libreville/Gabon

ERNEST Tomo, homme politique, homme d'affaires et d'église, a finalement tiré sa révérence, hier matin, au Centre hospitalier universitaire de Libreville. Il y avait été admis depuis une dizaine de jours pour une pathologie qui ne nous a pas été révélée, et dont le diagnostic demeure ignoré jusqu'à ce jour. Dès l'annonce de cette triste nouvelle, les siens ainsi que ses nombreux sympathisants ont accouru à son domicile de Derrière-l'École normale, où beaucoup de personnes se disaient surprises de cette regrettable issue, d'autant

qu'elles n'étaient nullement au courant de cette maladie qui a eu raison de lui.

Homme d'affaires bien connu dans le bâtiment et le foncier, ainsi que dans bien d'autres domaines socio-économiques, Ernest Tomo était aussi un homme d'église, qui avait à son actif de nombreuses paroisses dont celle de Nzeng-Ayong, "Jérusalem", était la plus importante. Son investissement dans le domaine religieux lui avait fait prendre le nom du gouverneur de Judas, Zorobabel. Sous cette casquette, il avait sillonné les quartiers de Libreville pour une campagne d'évangélisation, qui le mènera jusqu'à l'intérieur du pays. Ernest Tomo dit Zorobabel



Photo : Archives L'Union

s'était illustré, ces derniers temps, par ses apparitions politiques assez virulentes sur des sujets d'actualité.

Ernest Tomo "Dr Zorobabel" a tiré sa révérence.

Bien que se considérant de l'opposition, on ne lui connaissait pas de chapeau spécifique. Seules ses prises de position le classaient dans cette catégorie. Ancien policier et ancien footballeur (il fit les beaux jours de l'équipe Zalang de Libreville comme entraîneur-joueur), il se lança par la suite dans les affaires, créant des sociétés dans de nombreux secteurs d'activité. Pour ses proches parents aussi, la nouvelle de sa mort a été accueillie avec surprise, considérant ainsi cette maladie bénigne. Mais il faut dire que comme un mauvais signe prémonitoire, une fausse alerte annonçant sa mort avait circulé à Libreville il y a quelques jours.

Santé/Lutte antitabac

Vers la mise en place d'une commission multisectorielle



Un aperçu des points focaux...



...à la cérémonie d'ouverture.



Les officiels, dont le secrétaire général du ministère de la Santé, Félix Ndong-Obiang (c.).

F.B.E.M
Libreville/Gabon

METTRE en place des mesures appropriées contre le tabagisme, dont une commission nationale de lutte contre le tabac, qui s'attellera à prévenir et réduire sa consommation, l'addiction de nicotine et l'exposition à la fumée. Ceci, conformément à la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la lutte antitabac, ratifiée par le Gabon en 2009, d'une part, et à la loi antitabac en cours d'adoption dans notre pays en son article 46, d'autre part: tel est l'engagement que souhaite traduire en actes, le ministère de la Santé et de la Prévoyance sociale, en partenariat avec

l'OMS, par l'organisation depuis hier à l'hôtel Hibiscus de Louis, d'un atelier de renforcement des capacités de la quinzaine de points focaux des ministères concernés par la lutte contre ce fléau. Cette formation prendra fin demain. « Il nous faut maintenant mettre en place des mesures appropriées visant à protéger les générations présentes et futures des effets sanitaires liés à la consommation de tabac et de ses dérivés... C'est une lutte que le ministère de la Santé et de la Prévoyance sociale ne peut prétendre mener tout seul. Bien au contraire, il nous faut l'implication de tous », a affirmé le secrétaire général du ministère de la Santé, Félix Ndong-Obiang, ouvrant les travaux, et évoquant par là-même la

transversalité de la lutte contre ce fléau. Le Dr El Khalef Ishaq, au nom de l'OMS, a, quant à lui, fait part des réalisations importantes des 180 pays (43 en Afrique) signataires de cette convention, dont le Gabon, le premier pays africain à avoir ratifié le protocole pour l'élimination du commerce illicite des produits du tabac. Mais, a-t-il nuancé, « de nombreux défis restent à relever. » Il estime que pour l'effectivité de cette convention, « des ressources financières additionnelles et des ressources humaines bien formées seront nécessaires, ainsi que des mesures de contrôle efficaces et ciblées face à l'action agressive de l'industrie du tabac. » Optimiste, il reste cependant « persuadé » que l'organisation de cet atelier

aboutira sur des acquis conséquents, tout en réitérant l'engagement de l'OMS à appuyer les initiatives du gouvernement allant dans le sens de l'accélération de la mise en œuvre de ce cadre multisectoriel. Le responsable du Centre de lutte antitabac en Afrique (Clata), Dr Mugenyi Possy, autre partenaire à cet atelier, y voit également matière à espérer à travers cette démarche. Car pour lui, bien qu'une personne meure chaque seconde dans le monde à cause de ce fléau, l'une des principales causes de décès reste des maladies non transmissibles, « le tabagisme reste une des causes de mort que l'on peut prévenir », a-t-il martelé. Il sera donc question pour les participants, leur a dit Félix Ndong-Obiang, de pro-

céder « à des échanges fructueux, des contributions enrichissantes et pertinentes, pour que la Convention-cadre de l'OMS sur la lutte antitabac devienne une réalité au Gabon ». Mais il y a lieu aussi, a-t-il poursuivi, « de permettre un fonctionnement optimal de la commission nationale de lutte contre le tabac dans laquelle vous

jouerez un rôle important », a-t-il conclu. Pour rappel, le tabagisme tue près de 6 millions de personnes chaque année dans le monde. Sa prévalence en Afrique est estimée à 21%, pour les hommes adultes, soit 94 millions de personnes, et à 3% chez les femmes, soit 13 millions de personnes.



Front social

La Dynamique unitaire à la Primature hier

F.B.E.M
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la "grève d'avertissement" observée, depuis lundi dernier, et ce jusqu'à demain, le regroupement syndical de la Dynamique unitaire a opté, hier, pour un sit-in à l'entrée de la Primature. Le but, affirme Louis Patrick Mombo, l'un des leaders, est d'« obtenir un éclairage de la part du chef de l'administration », le Pr Daniel Ona Ondo, sur le nouveau système de rémunération censé entrer en vigueur le 25 juillet prochain, et au sujet duquel ces syndi-

calistes disent y émettre des doutes « quant à sa concrétisation comme nous le souhaitons. » Mais aussi, pour réclamer les bons de caisse des mois précédents de plusieurs syndiqués, dont les leaders eux-mêmes. Les manifestants y ont été reçus, sur instruction du Premier ministre, par son directeur de cabinet, Augustin Ndong Mba. Une rencontre au sortir de laquelle Louis Patrick Mombo a affirmé qu'« il y a peut-être un début d'espoir. Certainement une solution allant dans le sens de l'apaisement de la crise, peut-être trouvée dans une prochaine rencontre avec le Pr Daniel Ona Ondo, mais dont la date n'a pas été donnée. »



Photo : F.B.E.M

Les membres de la Dynamique unitaire devant la primature.